



FORMATION A L'UTILISATION DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT- ARI

Les appareils respiratoires isolants (ARI) sont des équipements de protection individuelle. Ils ont pour but de créer et de maintenir une atmosphère respirable, isolée de l'air extérieur infecté (fumées d'incendie, atmosphère toxique, etc.). Les ARI sont généralement utilisés par les personnes devant intervenir dans des atmosphères non respirables, travailleurs ou sauveteurs.

Durée de la formation :

- 7 heures réparties sur 1 journée.
- Recyclage : 3,5 heures sur 1 demi-journée.

Effectif :

- INTRA : 8 personnes maximum.

Public :

- Personne amenée à porter un ARI pour intervenir en atmosphère irrespirable.

Prérequis :

- Personne ayant été reconnue apte par la médecine du travail (attestation à fournir avant le début de la formation).

Accessibilité :

- La formation nécessite une certaine condition physique. Un avis médical est nécessaire pour assister à cette formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION



L'objectif de cette formation est de permettre aux stagiaires d'évoluer dans un air vicié sous appareil respiratoire isolant afin d'effectuer certaines missions en toute sécurité.

COMPETENCES DEVELOPPEES



A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les éléments composant l'appareil respiratoire isolant (ARI) et ses contraintes
- Evoluer en sécurité et réaliser des manœuvres sous protection respiratoire isolante
- Connaître les procédures à tenir en cas d'accident

CONTACT :

France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE – Gérante
06 27 22 65 58 : france@fps95.com



Réglementation :

- Art. R4227-28 CT
- Art. R.4227-39 CT

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'exposés théoriques, de démonstrations et de cas pratiques avec évolution sous ARI et parcours d'entraînement.

Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur, casques et ARI du client, gants, ligne de vie éventuelle.

Encadrement :

- Formateur incendie & sapeur-pompier formateur ARES ayant satisfait au test du MEPAR.

Évaluation :

- QCM
- Mises en situation lors de cas pratiques.

Attribution finale :

- Attestation de formation

Renouvellement :

- Formation continue recommandée annuellement.

Tarif :

- Devis sur demande, sans engagement.
- Inscription à france@fps95.com minimum 15 jours avant la formation

CONTENU



- Les **atmosphères non respirables** (toxicité des fumées, des gaz type CO et autres...)
- Les **différents appareils respiratoires** (filtrants ou isolants)
- Les 2 types d'ARI à **circuit ouvert et à circuit fermé**
- Le **matériel constituant un ARI** : le harnais, le masque, la bouteille d'air, le matériel de détresse, la ligne de vie...
- Les **contraintes physiologiques** de l'ARI (perturbations sensorielles, augmentation du travail du porteur...)
- Les **règles et procédures** avant, pendant et après l'engagement
- L'**entretien** du matériel
- Le **déroulement d'une intervention**
- La conduite à tenir **en cas d'accident** (dégagement d'une personne inanimée...)

Pratique :

- **Test respiratoire** à l'effort
- Procédure du **R.A.P.A.C.E**
- **Manœuvres capelées** : sauvetage, extinctions, ouverture de portes, progression sans vision...



CONTACT :

France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE – Gérante
06 27 22 65 58 : france@fps95.com